

Solutions d'Investissement Responsable

Document réservé à la clientèle professionnelle.

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Depuis sa création en 2010, l'investissement responsable a toujours été au centre de la stratégie d'Amundi, la responsabilité sociale et environnementale étant l'un des quatre piliers fondateurs de l'entreprise depuis sa création.

Amundi se positionne aujourd'hui comme un acteur de référence en matière d'ESG. Avec 847 milliards d'euros d'actifs ESG sous gestion à fin décembre 2021, le Groupe a pris de nombreuses initiatives depuis 2018 afin de renforcer son engagement. Après avoir été leader sur les questions environnementales grâce à ses solutions climatiques innovantes et des partenariats, le Groupe est désormais un grand pionnier des thématiques sociales et sociétales, notamment grâce à sa stratégie de « Just Transition For Climate »

De plus, après avoir rejoint la coalition Net Zero Asset Managers en juillet 2021, Amundi souhaite accélérer le processus de décarbonation en présentant un plan d'action 2022-2025 basé sur trois objectifs. Grâce au lancement de son nouveau plan social et climatique, Amundi franchit une étape supplémentaire en approfondissant l'intégration ESG dans ses solutions d'investissements tout en renforçant ses offres d'épargnes pour le développement durable et en fixant des objectifs d'alignement interne en lien avec ses engagements ESG.

Plan Ambition ESG 2025

Dans le cadre du renforcement de ses engagements en matière ESG, Amundi affiche un ensemble d'objectifs ambitieux au travers de son plan d'action 2022-2025 visant à répondre aux besoins actuels et futurs de ses clients.



Renforcer l'offre de solutions d'investissement au service du développement durable

- Tous les fonds gérés de manière active¹ intégreront l'évaluation des entreprises quant à leur efforts de décarbonation et le développement de leurs activités vertes.
- Enrichir l'offre « Net Zero » via le développement de nouvelles solutions en gestion active et de service de diagnostic et de conseil afin de répondre à une demande croissante des investisseurs s'engageant dans cet objectif.
- Étendre l'offre de solutions à impact afin d'atteindre 20 Mds d'euros d'encours sur des solutions d'investissement à impact apportant une contribution positive sur les dimensions environnementales ou de cohésion sociale
- Élargir l'offre de stratégies d'investissement responsable en gestion passive afin qu'elles représentent 40% de la gamme ETFs.
- Proposer un outil d'analyse ESG de pointe, *ALTO Sustainability*.



Amplifier l'action auprès des entreprises

- Étendre le dialogue à plus de 1 000 entreprises en matière de climat afin qu'elles définissent des stratégies crédibles en matière d'alignement avec l'Accord de Paris et contribuent à la transformation globale qui est attendue.
- D'ici 2022, élimination progressive au sein des portefeuilles d'investissement des entreprises dont l'exploration et la production d'hydrocarbures non conventionnels représentent plus de 30% de leurs activités².



Fixer des objectifs d'alignements internes à la hauteur de nos engagements

- Étendre l'intégration des critères ESG dans la politique de rémunération d'Amundi : les KPI liés l'ESG et à la RSE sont désormais pris en compte pour les 200 plus hauts dirigeants, vendeurs et gestionnaires de portefeuille.
- Réduction des émissions par employé à hauteur de 30% d'ici 2025 sur les scope 1 et 2 ainsi que sur les déplacements professionnels.
- Proposer aux actionnaires de se prononcer sur la politique Climat d'Amundi lors de son assemblée générale.

► [Plus de détails sur notre site](#)

1. Périmètre des fonds ouverts actifs, où l'approche ESG Mainstream et la méthodologie de notation de la transition sont applicables

2. Non-Conventionnel: Sables bitumineux, Pétrole et Gaz de Schistes

L'ESG est ce que nous sommes

L'investissement responsable est une partie intégrante de l'ADN d'Amundi depuis sa création. Plus que jamais, Amundi s'engage à vous accompagner dans votre démarche ESG en s'appuyant sur son expérience de longue date en tant qu'investisseur responsable.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE INTÉGRÉE AUX SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

Depuis le lancement de son premier fonds éthique en 1989, Amundi n'a cessé d'améliorer son engagement en matière d'ESG, comme l'illustre sa Politique d'Investissement Responsable :



Une organisation dédiée composée de plus de 40 personnes, notamment d'experts en analyse ESG, en matière de vote et d'engagement et en méthodologie de notation avec plus de 10 ans d'expérience.



Un processus d'analyse ESG robuste reposant sur la méthodologie de notation ESG d'Amundi, faisant appel à 14 fournisseurs de données. Grâce à ses outils, à sa méthodologie rigoureuse en matière ESG et ses solides capacités de recherche et de collecte de données ESG, Amundi note plus de 13 500 entreprises sur le plan ESG sur une échelle allant de A à G (à fin décembre 2021).



Une politique d'exclusion ciblée appliquée à toutes les stratégies d'investissement. À chaque fois que cela est possible, Amundi exclut toute entreprise en violation de sa politique ESG, des conventions internationales, des cadres reconnus à l'échelle mondiale ou des réglementations nationales. Par ailleurs, Amundi applique des exclusions aux secteurs controversés : charbon et tabac (plus de détails sur notre site Internet).



Une politique de vote et d'engagement auprès des émetteurs via :

- un engagement continu sur les défis spécifiques ou les risques de durabilité auxquels un émetteur ou un secteur est confronté ;
- un engagement thématique comprenant un engagement intersectoriel sur des sujets clés, tels que le climat ou le salaire minimum ;
- un engagement collaboratif afin d'encourager les émetteurs à agir collectivement sur les questions clés de durabilité.



À l'avant-garde de l'innovation financière ESG :

- En favorisant la création de nouveaux segments de marché au sein de l'investissement responsable, en co-développant des partenariats en matière de finance durable, et en s'engageant à nourrir la réflexion sur des sujets de fond ;
- En adaptant son savoir-faire à votre démarche ESG et en vous faisant bénéficier du support de ses experts afin d'atteindre vos objectifs tout en tenant compte de vos contraintes ;
- En favorisant des changements significatifs grâce à notre présence mondiale et à son expertise locale.

En 2020, Amundi a participé à près de 4 250 assemblées générales d'entreprises européennes et internationales et s'est engagé auprès d'émetteurs sur six grands domaines, dont la transition vers une économie bas carbone, la préservation du capital naturel, la cohésion sociale et des pratiques de gouvernance fortes qui renforcent le développement durable. L'équipe dédiée d'Amundi vote pour le compte de ses clients et ce pour l'ensemble de ses solutions d'investissement gérées activement et passivement.

► [Plus de détails sur notre site](#)

Amundi, votre partenaire responsable

Agir en tant qu'institution financière responsable fait partie de l'identité d'Amundi. Cet engagement se reflète à la fois dans son approche de l'investissement responsable, de l'analyse, de l'engagement et du vote, ainsi qu'au travers de sa vaste gamme de solutions d'investissement qui permettent à ses clients d'intégrer les critères ESG à leur propre rythme.

UN ACTEUR ÉTABLI DANS L'INTÉGRATION ESG

Amundi, en tant que pionnier de l'investissement responsable (IR), n'a cessé de renforcer son ambition d'intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sein de ses stratégies d'investissement ainsi qu'au travers de processus d'engagement auprès des émetteurs afin de les soutenir dans leur progrès. À travers son plan d'action 2022-2025, Amundi souhaite renforcer l'intégration ESG dans ses solutions d'investissement.

En juillet 2021, Amundi rejoint l'initiative Net Zero Asset Managers, un groupe international de gérants d'actifs qui s'est engagé à soutenir l'objectif de zéro émission carbone nette d'ici 2050. Il s'agit d'une étape clé dans l'engagement d'Amundi qui souhaite contribuer positivement à relever les défis sociétaux sur le plan mondial et à franchir une étape importante dans son plan de mobilisation pour l'action climatique.



PLEINEMENT MOBILISÉ POUR LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SFDR

Amundi se mobilise pleinement afin de se conformer à la réglementation européenne SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation). La nouvelle directive européenne est entrée en vigueur en décembre 2019 et est mise en œuvre depuis mars 2021. Cette nouvelle réglementation devrait donc accélérer le développement de la finance responsable en Europe et dans le monde et contribuer à orienter les épargnants vers des objectifs de transition énergétique et écologique. Cette réglementation vise à accroître la transparence pour l'investisseur final et à présenter les caractéristiques ESG des produits financiers, à définir la prise en compte des risques et des facteurs de durabilité et, le cas échéant, un objectif d'investissement durable défini de manière cohérente.

À fin décembre 2021, les produits financiers classés articles 8 et 9 selon la Réglementation sur la déclaration des informations relatives à la finance durable (SFDR) représentaient **plus de 780 milliards d'euros d'actifs sous gestion**¹.

Cet exercice de classification n'est qu'une première étape dans la mesure où davantage de fonds sont en cours de classement afin de répondre aux critères des articles 8 et 9.



1. Source : Amundi, données à fin décembre 2021 - 2. IFC : International Finance Corporation
3. BEI : Banque Européenne d'Investissement - AIIB : Asian Infrastructure Investment Bank

Amundi, reconnu pour son expertise ESG

NOS RÉCOMPENSES



- Amundi noté A+ en 2020 pour la sixième année consécutive pour son approche d'investissement responsable¹



- Environmental Finance - Fonds d'obligations « vertes » de l'année en 2020, GRECO²
- Environmental Finance - Personnalité de l'année en 2021, Isabelle Vic-Philippe



- Meilleur fonds d'investissement ESG - Dette des marchés émergents en 2021 pour AF Emerging Market Green Bonds
- Meilleur fonds d'investissement ESG - Obligations climatiques / « vertes » en 2021, pour l'AIIB Climate Bond Portfolio
- Meilleur fournisseur d'ETF ESG en 2021
- Just Transition for Climate: Fonds de l'année 2022



- Gérant obligataire de l'année en 2021



- Meilleure entreprise en matière de durabilité en 2021

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE LABELLISÉES

Dans le cadre des solutions d'investissement responsable, Amundi propose une large gamme de produits ayant reçu les labels suivants, renforçant ainsi leur reconnaissance, la crédibilité des investisseurs et les exigences réglementaires locales potentielles.

- Label ISR, label Greenfin et label Finansol en France
- Indices FNG en Allemagne
- Towards Sustainability en Belgique
- Lux Flag au Luxembourg
- Eco-Label en Autriche



1. Source : UN PRI, Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable 2020 - 2. Source : GRECO : Programme Green Credit Continuum

L'offre d'investissement responsable d'Amundi

L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHEZ AMUNDI

Chez Amundi, nous sommes convaincus que la durabilité va de pair avec la performance financière. Lorsqu'Amundi prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses processus et solutions d'investissement, les clients peuvent ainsi intégrer les enjeux ESG dans leurs investissements tout en respectant l'ensemble de leurs objectifs et contraintes.

Compte tenu du grand nombre d'approches et de stratégies responsables, il est compréhensible que l'ESG peut constituer un nouveau défi pour certains clients. Afin de s'assurer que les clients d'Amundi poursuivent leurs objectifs ESG, une large gamme de solutions allant du conseil aux solutions et services d'investissement adaptés aux besoins des clients en matière d'investissement responsable est proposée.

À ce jour, Amundi gère plusieurs fonds ou mandats dédiés pour le compte d'investisseurs institutionnels, fonds de réserve, fonds de pension, institutions d'épargne retraite, compagnies d'assurances, sociétés de gestion, banques privées, associations et congrégations dans le monde entier, qui présentent tous des besoins multiples et différents.

La réflexion sur la stratégie et la mise en œuvre ESG soulèvent de nombreuses questions en termes d'objectif, d'orientation et d'approche:



AMUNDI, UNE OFFRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE BIEN DÉFINIE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES INVESTISSEURS :



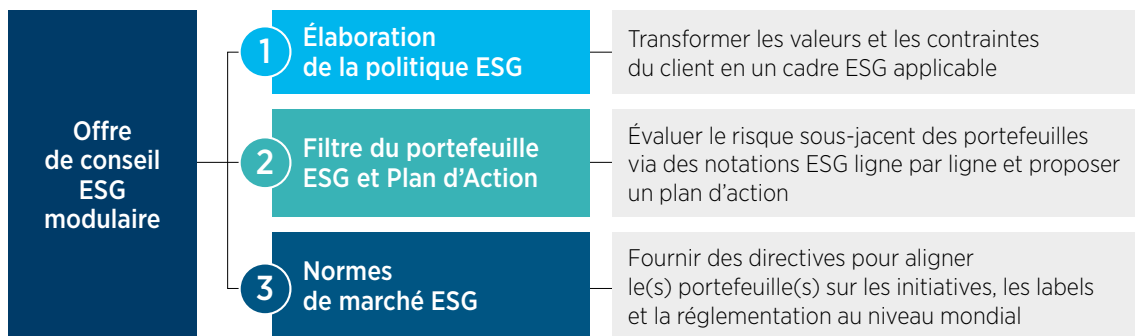
CONSEIL

Guider les investisseurs dans l'univers ESG

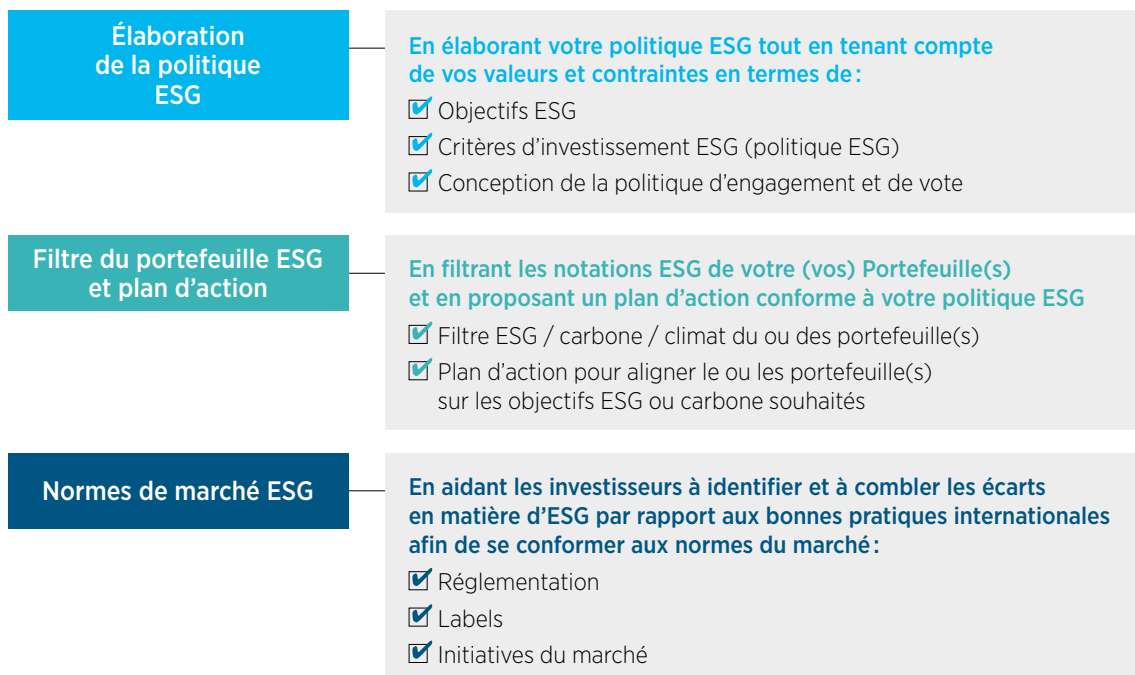


Qu'il s'agisse de générer un impact positif, d'aligner le portefeuille sur les objectifs ESG ou climatiques, ou d'anticiper les risques significatifs liés à l'ESG, l'équipe d'experts ESG d'Amundi s'engage à accompagner les investisseurs dans la réalisation de leurs objectifs ESG tout en respectant leurs contraintes spécifiques.

En collaborant avec ses clients sur les questions ESG, nous comprenons qu'ils se situent chacun à différentes étapes de leur démarche ESG. L'offre de conseil complète et modulaire d'Amundi permet aux investisseurs de bénéficier des connaissances ESG d'Amundi en plus de sa large gamme de solutions et de services ESG.



Amundi s'engage à accompagner ses partenaires institutionnels et particuliers dans leur démarche ESG et plus spécifiquement dans la définition de leurs objectifs ESG, de leurs approches privilégiées et des outils permettant de mesurer leurs résultats par rapport à leur philosophie et à l'évolution de leurs besoins :



SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

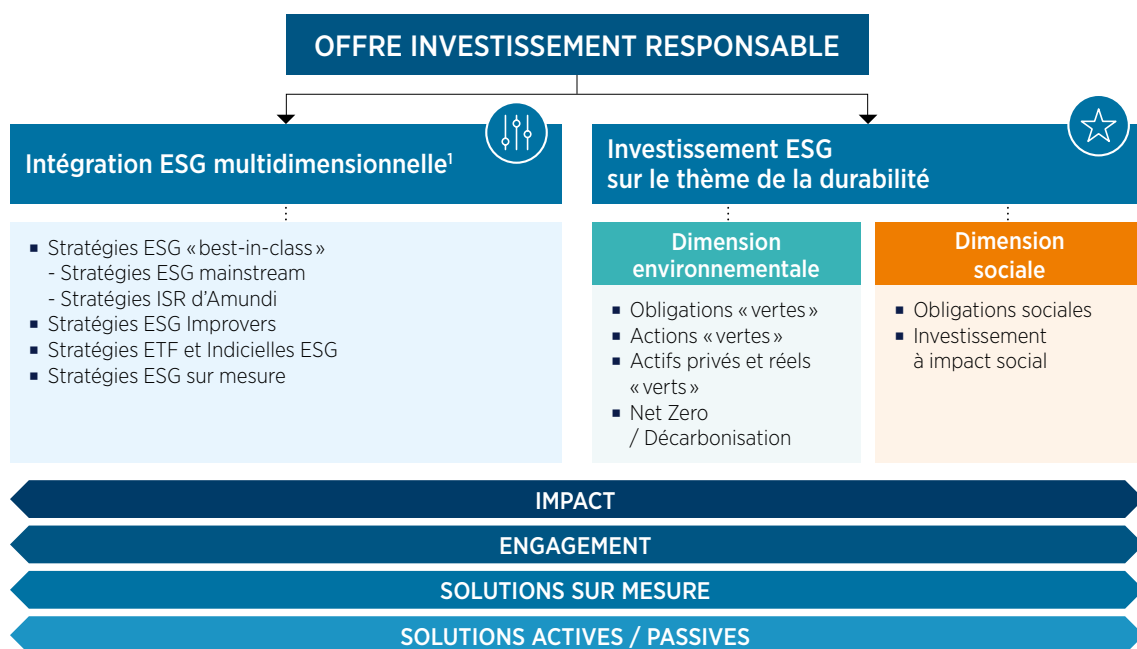
Amundi propose une large gamme de stratégies ESG



Il existe plusieurs manières pour les investisseurs d'intégrer des critères ESG dans leurs investissements. C'est pourquoi les équipes d'Amundi ont développé une expertise spécifique afin d'aider ses clients à atteindre leurs propres objectifs d'investissement ESG en proposant :

UNE LARGE GAMME DE SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT ESG

La gamme de solutions d'investissement responsable d'Amundi couvre toutes les classes d'actifs et zones géographiques, de l'intégration ESG à des thèmes spécifiques.



DES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT PERSONNALISÉES

Ces solutions dédiées intègrent des approches ESG personnalisées, telles que des exclusions spécifiques ou des critères ESG, des pondérations différentes pour les facteurs E, S et G. Une attention toute particulière est portée aux questions environnementales ou sociales susceptibles de concerner l'investisseur qui peut choisir entre :

- **La politique d'investissement responsable d'Amundi :** Intégration des critères ESG dans les solutions d'investissement en fonction des politiques ESG d'Amundi (stratégies d'intégration, thématiques et basées sur les notations)
- **La politique d'investissement responsable du client :** intégration des critères ESG dans les solutions d'investissement en fonction des orientations ESG du client (filtres ESG spécifiques et charte/politique ESG)

En outre, les stratégies d'investissement responsable peuvent être conçues sur-mesure, notamment en termes d'univers d'investissement, de style de gestion, d'orientation thématique ou de sélection de fonds externes.

1. Conformément au référentiel Amundi, aux indices de référence et/ou aux valeurs de référence des clients

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

Intégration ESG



UNE INTÉGRATION ACTIVE DES CRITÈRES ESG

Depuis l'annonce de son plan d'action ambitieux en 2018, Amundi a mis en place un niveau d'intégration ESG sans précédent dans l'intégralité de son organisation. Ainsi, Amundi s'est engagé à intégrer les critères ESG dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion de portefeuille, notamment par :

- l'intégration systématique des critères ESG dans des processus de gestion active et de construction de portefeuille ;
- le renforcement du dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG via une politique d'engagement proactive ;
- une politique de vote mettant l'accent sur les dimensions environnementales et sociales.

Les processus d'investissement responsable d'Amundi et leurs gammes de solutions d'investissement illustrent bien cette conviction : ils répondent au vaste éventail de besoins, d'objectifs et de motivations des clients en matière d'investissement responsable. Ces solutions, placées au cœur de l'offre d'investissement responsable, associent des produits ESG mainstream, des stratégies ISR, l'approche ESG Improvers et des solutions ESG passives.

ESG MAINSTREAM

Dans le cadre de l'approche « ESG Mainstream », tous les fonds ouverts d'Amundi comprennent :

- une évaluation sur le plan environnemental, social et gouvernance des entreprises dans lesquelles ils investissent ;
- les entreprises les mieux notées sont privilégiées, tandis que les entreprises les moins bien notées restent sous-pondérées, voire exclues ;
- l'objectif : avoir une note ESG du portefeuille supérieure à celle de l'indice de référence ou de l'univers d'investissement.

STRATÉGIES ESG IMPROVERS

Les stratégies ESG Improvers consistent à détecter et à investir dans des entreprises présentant une dynamique ESG qui bénéficie :

- d'un profil d'investissement aux fondamentaux solides et
- d'une amélioration de leur profil ESG.

Grâce à cette approche, les équipes d'investissement visent à générer un alpha supplémentaire en employant une approche de l'ESG dynamique dans une perspective prospective.

Il s'agit de l'une des premières solutions disponibles sur le marché privilégiant cette approche ESG.

SOLUTIONS ESG PASSIVES D'AMUNDI
(INDICIELLES & ETF)

Nous croyons fermement que la gestion indicielle et ETF a un rôle clé à jouer afin de démocratiser l'accès à l'investissement responsable. Amundi propose donc une large gamme de solutions ESG passives, notamment :

- une gamme de fonds indiciels et d'ETF
- couvrant plusieurs thèmes, dans différentes zones géographiques et classes d'actifs sur la base de méthodologies indicielles variées permettant aux investisseurs de choisir parmi plusieurs profils de durabilité. Amundi possède également une solide expérience dans la conception et la gestion de solutions passives sur mesure.

STRATÉGIES ISR D'AMUNDI

Mise en œuvre des règles ISR d'Amundi, qui consistent à sélectionner les émetteurs appliquant les meilleures pratiques ESG au sein de chaque secteur, associées à la démarche d'engagement d'Amundi.

- Exclusion des émetteurs notés E, F ou G¹
- Note ESG moyenne du portefeuille \geq note ESG de l'indice de référence / de l'univers d'investissement
- Note ESG moyenne du portefeuille \geq C
- Seuil minimum de 90 % d'émetteurs en portefeuille notés sur les critères ESG

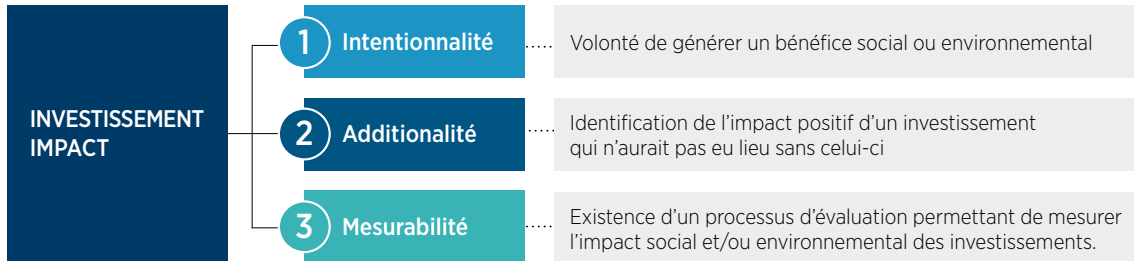
1. Nos notations se lisent sur une échelle de A à G, A étant la note la plus élevée et G la plus basse.

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

Investissement Impact



L'approche d'Amundi pour définir l'Investissement Impact repose sur trois piliers :



Amundi a développé sa propre méthodologie de classification afin de s'assurer que son approche répond à des normes élevées reconnues par les investisseurs avant de classer toute stratégie comme étant un Investissement Impact.

Une offre diversifiée et croissante de solutions d'Investissement Impact :



SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT ESG sur le thème de la durabilité

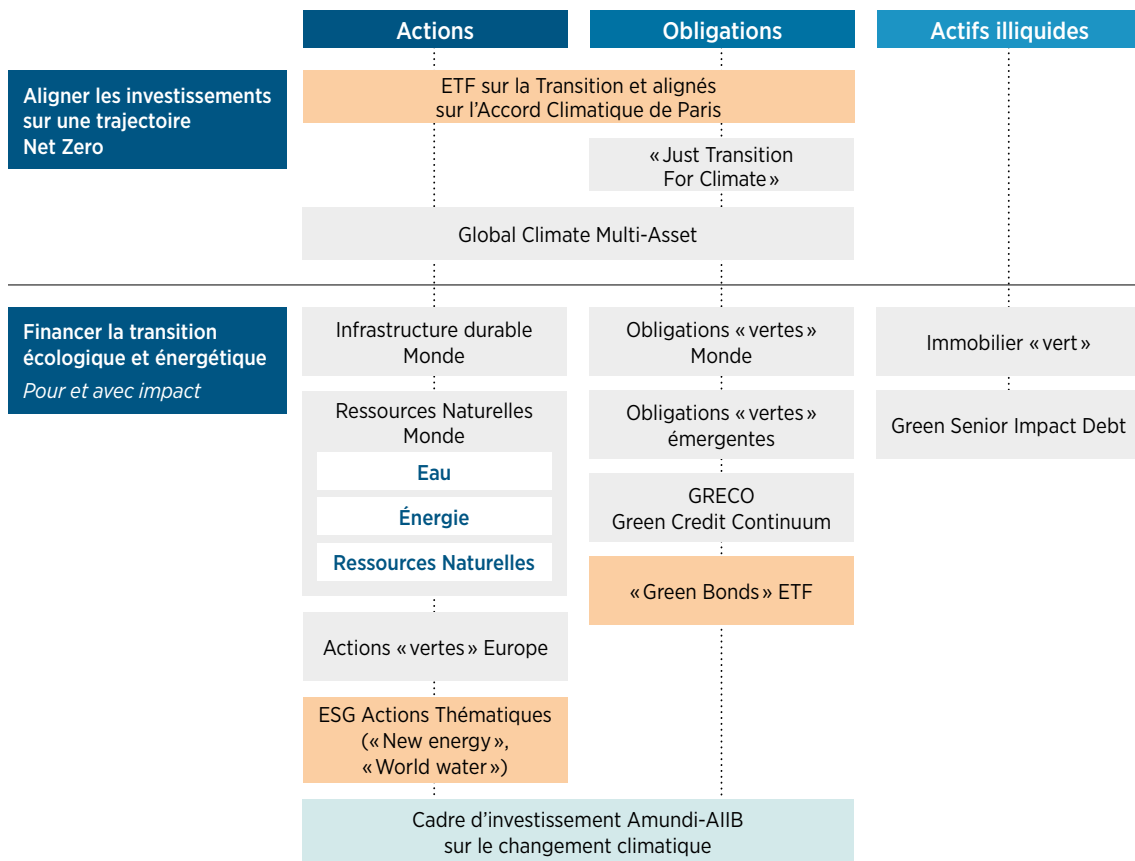


DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Afin de rendre la lutte contre le changement climatique accessible à tous les investisseurs, Amundi a conçu des solutions financières innovantes, grâce à une large gamme de stratégies couvrant toutes les classes d'actifs en vue de répondre au mieux aux préoccupations des clients concernant :

- l'alignement des portefeuilles d'investissement à une trajectoire Net Zero pour atteindre les objectifs de décarbonisation ;
- le financement actif de la transition écologique et énergétique.

La nouvelle stratégie « Just Transition For Climate » va au-delà de l'alignement sur une trajectoire de 2 °C, afin de prendre en compte les impacts sociaux résultant de la transition vers des économies à faible émission de carbone.



AMUNDI PROPOSE DES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT PERSONNALISÉES

En élaborant une solution d'investissement qui reflète au mieux les objectifs écologiques de ses clients, Amundi s'assure que sa gestion en termes de transition énergétique répond à 100 % à leurs attentes.

- Quels sont les objectifs du client ? Amundi propose des solutions pour aligner les portefeuilles sur les trajectoires Net Zero ou pour financer la transition vers des économies à faibles émissions de carbone.
- Où le client souhaite-t-il investir ? Amundi propose des solutions d'investissement dans toutes les zones géographiques.
- Dans quelle classe d'actifs le client souhaite-t-il investir ? L'expertise « verte » d'Amundi couvre toutes les classes d'actifs

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT ESG sur le theme de la durabilité



UNE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Profitez de l'ensemble des capacités ESG en tant qu'ambassadeur ou développeur : participez à des partenariats existants ou développez-en de nouveaux afin de relever d'autres défis favorisant le développement de la finance durable.

INITIATIVES DE MARCHÉ



Membre co-fondateur de la « Portfolio Decarbonization Coalition ».



Membre du Comité exécutif des « Green Bond Principles ».



Participant aux groupes de travail sur la finance « verte » de Finance for Tomorrow.



Signataire de Finance for Biodiversity Pledge.

Other strategic partnerships on green topics include...



DES PARTENARIATS INNOVANTS



Partenariat stratégique avec l'IFC, membre du groupe de la Banque mondiale. Lancement d'AP EGO, un fonds d'obligations « vertes » axé sur les marchés émergents et en 2011 de BEST, nouvelle initiative visant la création d'un fonds obligataire durable dans les pays émergents dédiée au soutien d'une reprise inclusive et durable post Covid-19.



La Banque Asiatique de l'Investissement pour les Infrastructures (AIIB) et Amundi ont annoncé un programme d'investissement composé d'un portefeuille de 500 millions USD dédié aux obligations environnementales en Asie.



Partenariat, centré sur le projet Green Credit Continuum, visant à favoriser le développement du marché de la dette « verte » au-delà du marché européen déjà existant des obligations « vertes ».



Partenariat avec la Caisse des Dépôts pour le lancement de la première solution indiciaire en Europe pleinement alignée sur le label EU PAB.

AMUNDI, MEMBRE DE L'INITIATIVE NET ZERO ASSET MANAGERS

En soutenant l'objectif Net Zero d'ici 2050, Amundi est devenu membre de l'initiative Net Zero Asset Managers.

4 convictions :

- Le secteur financier a un rôle clé à jouer
- Amundi doit acter le changement à tous les niveaux de son organisation.
- La transition devra être socialement juste, respectueuse de notre environnement et viser à préserver et restaurer le capital naturel.
- Les connaissances, les données et les analyses sont des moteurs importants du changement.

UNE EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE RECONNUE

Amundi Just Transition for Climate

- ESG Investing Awards *Fonds d'investissement ESG de l'année en 2022*

Amundi-AIIB Climate Bond Portfolio

- ESG Investing Awards *Meilleur fonds d'investissement ESG - Obligations Climat et « Vertes » / 2021*

Amundi EM Green Bonds

- ESG Investing Awards *Meilleur fonds d'investissement ESG - Dette des marchés émergents 2021*

GRECO¹

- Environmental Finance *Fonds d'obligations « vertes » de l'année 2020*

Amundi

- Environmental Finance Bond Awards *Personnalité de l'année : Isabelle Vic-Philippe en 2021 pour les obligations « vertes » à impact*

1. Green Credit Continuum

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT ESG sur le thème de la durabilité



UNE DIMENSION SOCIALE

Amundi considère qu'un partage équitable de la valeur ajoutée est plus important que jamais. La dimension sociale suscitant de plus en plus d'intérêt auprès des investisseurs, Amundi s'est engagé à être le fer de lance sur le plan mondial sur ce sujet notamment au travers d'une intégration forte des enjeux sociaux dans différentes classes d'actifs.

INTÉGRATION DU PILIER SOCIAL
AU SEIN DE 2 STRATÉGIES

1 Obligations

Obligations sociales

Soutenir la reprise et une croissance inclusive à long terme en favorisant les émetteurs à impact social

- **Objectif :** générer un rendement financier positif sur 3 ans en investissant sur les marchés mondiaux tout en finançant des projets présentant des avantages sur le plan social.
- **Stratégie :** obligations sociales (75 %) conformes aux Social Bond Principles (SBP) et émetteurs appliquant les meilleures politiques sociales (25%).

2 Actifs illiquides

Investissement à impact social
Finance et solidarité

Générer un impact social mesurable en plus des rendements financiers

- **Impact chez Amundi :** investissement dans des entreprises non cotées offrant des produits et services innovants permettant de répondre aux ODD ou des produits abordables pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté.
- **Diversification des thèmes d'investissement, avec un système de référence basé sur les ODD :** logements et infrastructures abordables, inclusion, santé, éducation, préservation des ressources naturelles.

Initiatives de marché

Amundi est à la pointe de la recherche et du développement des obligations sociales et durables, et a publié des documents de recherche clés pour animer des discussions.



Amundi est membre du Comité exécutif des Social Bond Principles depuis 2017 et a co-présidé le groupe de travail sur les obligations sociales de l'ICMA lors de deux éditions consécutives.



Le 30 % Club est une campagne mondiale visant à prendre des mesures pour accroître la parité femmes-hommes au sein des conseils d'administration et des équipes de direction. Amundi, qui partage cet engagement, a participé à la création de la section française du Club en 2020.



La Platform for Living Wage Financials est une alliance d'investisseurs encourageant les entreprises à lutter contre les problèmes de rémunération inadéquate. Amundi est signataire depuis 2018.

access to
medicine
FOUNDATION

Since 2010, Amundi has been an active supporter of the Access to Medicine Foundation, an independent non-profit organization with the mission to encourage pharmaceutical companies to do more for people living in low and middle-income countries.

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

Une gamme d'ETF dédiée à l'investissement responsable



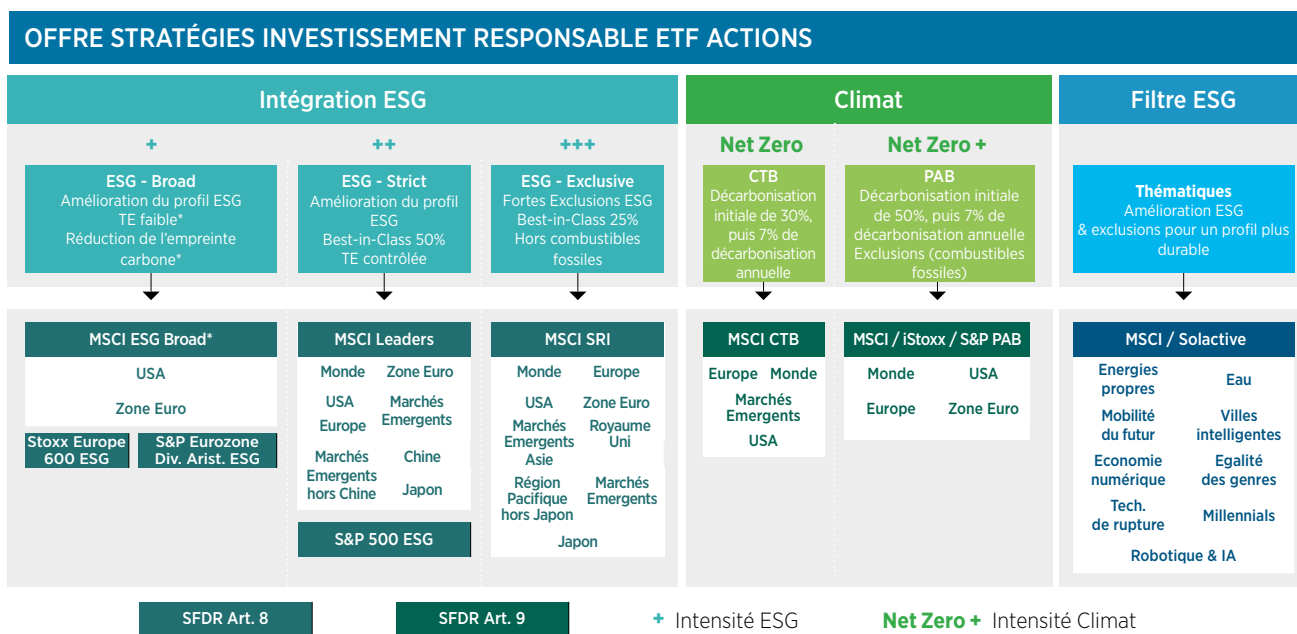
Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas d'approche unique en matière d'investissement responsable. En tant que fournisseur de solutions, Amundi s'engage à développer des outils simples et prêts à l'emploi afin d'aider les investisseurs à mettre en œuvre leur stratégie ESG en fonction de leurs objectifs, de leurs contraintes et du niveau d'intégration ESG qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans leurs portefeuilles.

C'est pourquoi Amundi a élaboré sa gamme d'ETF et de fonds indiciels sur la base d'une approche holistique: la gamme comprend différentes méthodologies indicielles permettant aux investisseurs de choisir parmi différents profils de durabilité. De plus, grâce à l'expertise de l'équipe chargée des fonds indiciels et à ses outils exclusifs de gestion indicielle, Amundi développe des solutions sur mesure pour ses clients afin de déployer leurs politiques ESG. En tant que fournisseur de solutions, Amundi est fier d'offrir à ses clients:

- 1 **Une gamme complète** d'ETF et de fonds indiciels actions et obligataires
- 2 **Des approches complémentaires** pour répondre aux différents objectifs ESG / climatiques des investisseurs et du niveau de tracking error souhaitée
- 3 **Une gamme de solutions attractive** bénéficiant du positionnement d'Amundi
- 4 **De solides capacités de personnalisation:** une infrastructure de gestion indicielle et de recherche à la pointe de la technologie afin d'élaborer des solutions indicielles et Smart Beta sur-mesure

UNE GAMME ÉTOFFÉE AFIN DE RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTS OBJECTIFS DE DURABILITÉ DES INVESTISSEURS

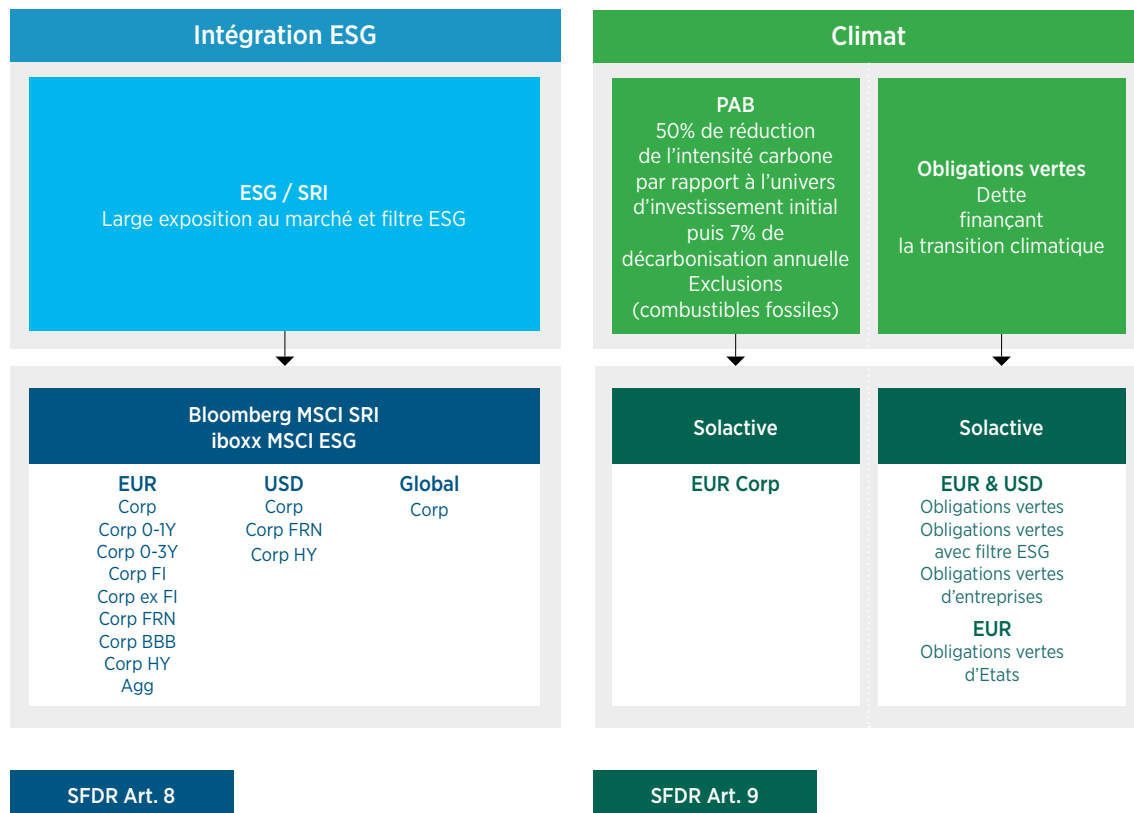
En mettant l'accent sur le choix et la flexibilité, nous sommes convaincus que chaque investisseur peut trouver la stratégie correspondant à ses objectifs de durabilité.



* s'applique aux indices MSCI ESG Broad
 SFDR: « Sustainable Finance Disclosure Regulation » – 2019/2088/UE. Réglementation de l'Union Européenne qui requiert, entre autres, la classification des produits financiers en fonction de leur intensité ESG. Un fonds est dénommé « Article 8 » s'il promeut des caractéristiques ESG entre autres objectifs financiers, ou « Article 9 » lorsqu'il affiche un objectif d'investissement durable. Tout fonds ne répondant pas aux deux catégories précédentes est un fonds « Article 6 ».

OFFRE STRATEGIES INVESTISSEMENT RESPONSABLE ETF - OBLIGATIONS

Une gamme complète de produits pour répondre à différents objectifs d'investissement responsable



SERVICES

Afin de compléter sa large gamme de services de conseil et de solutions d'investissement, Amundi propose à ses clients des services ESG leur permettant de s'engager vers un monde plus durable. Pour ce faire, Amundi propose trois types de services :

- **Engagement et vote :** Amundi a défini une politique d'engagement et de vote que appliquée à ses actifs sous gestion. Son rôle est de s'engager auprès des émetteurs afin de permettre une amélioration et une sensibilisation constantes aux sujets liés à l'ESG que ce soit au travers du dialogue ou du vote lors des assemblées générales.
- **Reporting :** Afin d'aider ses clients à suivre le cadre prédéfini en matière de gestion financière et d'ESG et à communiquer les résultats de leurs investissements, Amundi fournit différents types de reporting en fonction de la stratégie sous-jacente du client et de sa politique ESG.
- **Formation ESG et transfert de connaissances :** L'investissement ESG évoluant rapidement, Amundi s'engage à diffuser les meilleures pratiques, ainsi que des supports de recherche et de réflexion en organisant un partage de contenus, des conférences de premier plan et des programmes de formation.

Les services ESG standards sont inclus dans la gestion de portefeuille d'investissement responsable lorsque cela est pertinent.

SERVICES ESG STANDARD

Engagement et vote	Engagement continu	Engagement selon la politique d'Amundi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélection de secteurs et des entreprises en vue d'améliorer leur notation ESG et leurs bonnes pratiques ▪ Dialogue pré-AG
	Engagement thématique	Engagement thématique selon la politique d'Amundi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec les entreprises pour influencer leurs pratiques ▪ Émettre des recommandations autour de thèmes transversaux communs au secteur d'activité d'une entreprise ▪ Mesurer les progrès ESG des entreprises sur la base d'indicateurs spécifiques Amundi
	Votes	Conformément à la politique d'Amundi : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercice du vote lors des assemblées générales des entreprises dans la mesure du possible ▪ Politique de vote active comportant des éléments ESG clés
Reporting adapté aux objectifs ESG des clients	Reporting ESG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reporting ESG standard ▪ Reporting ESG avancé
	Reporting carbone	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reporting carbone standard ▪ Reporting carbone avancé
	Risques et opportunités liés au climat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques physiques ▪ Risques de transition ▪ Autres indicateurs liés au climat (score de transition énergétique, alignement sur 2 °C, etc.)
Formation ESG et transfert de connaissances	Formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion des meilleures pratiques auprès de nos partenaires investisseurs grâce à notre programme de partage des connaissances et à nos capacités de recherche ▪ Sensibilisation des conseillers financiers aux enjeux et opportunités de l'IR par le partage de contenus et des formations dédiées.
	Événements de premier plan	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à des conférences de premier plan et à des initiatives de marché
	Recherche Amundi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès aux documents de recherche produits par l'équipe d'analyse ESG et notre équipe quantitative

Glossaire

Solutions d'investissement responsable

Solutions d'investissement qui intègrent les facteurs ESG dans la prise des décisions d'investissement, pour mieux gérer les risques et générer des rendements durables à long terme, en abordant les questions de développement durable (impact social, préservation des ressources naturelles, transition énergétique, lutte contre le changement climatique...).

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Les critères ESG sont des indicateurs extrafinanciers utilisés pour évaluer les pratiques ESG des entreprises, des États ou des collectivités locales :

- « E » comme Environnement : consommation d'énergie et émissions de CO₂, protection de la biodiversité, utilisation et gestion de l'eau
- « S » comme Social/ Société : respect des droits de l'Homme, capital humain, santé et sécurité
- « G » comme Gouvernance : structure des Conseils d'administration, droits des actionnaires, lutte contre la corruption

Investissement à impact

L'investissement à impact fait référence aux stratégies d'investissement dont l'objectif est d'avoir un impact concret et mesurable. L'investissement d'impact peut se concentrer sur un aspect ESG spécifique, que ce soit sur le plan environnemental, social ou de gouvernance. Par exemple, un client peut recourir à l'investissement à impact, pour déterminer l'impact environnemental de ses investissements, en mesurant, entre autres, les tonnes de CO₂ évitées par les projets financés, les mégawatts économisés, etc.

Objectifs de développement durable (ODD)

Les objectifs de développement durable représentent les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, y compris ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les 17 ODD font partie de ce que l'on appelle l'Agenda 2030. Ceux-ci ont été adoptés par 193 pays dans le but de mettre fin à la pauvreté, de protéger la planète et d'assurer la prospérité pour tous d'ici 2030. Les objectifs sont universels, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent à tous les pays du monde et pas seulement aux pays pauvres. Pour atteindre ces objectifs, il faut agir sur tous les fronts : les gouvernements, les entreprises, la société civile et les citoyens du monde entier ont tous un rôle à jouer.

Net Zero

Les efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C et à soutenir les investissements alignés sur zéro émission nette d'ici 2050.

Ce matériel est fourni aux clients professionnels, y compris les intermédiaires financiers, et n'est pas destiné et ne doit pas être fourni au public.

L'investissement comporte des risques. Les performances passées ne sont pas une garantie ou une indication des résultats futurs. Le rendement des investissements et la valeur principale d'un investissement dans les Fonds ou dans un autre produit d'investissement peuvent augmenter ou diminuer et peuvent entraîner la perte du montant initialement investi. Tous les investisseurs doivent demander l'avis d'un professionnel avant toute décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son caractère approprié.

Les informations MSCI ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composant de tout instrument ou produit financier ou indice. Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ou une recommandation pour prendre (ou s'abstenir de prendre) une quelconque décision d'investissement et ne peut être considérée comme telle. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse, prévision ou prédiction de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisateur de ces informations assume l'intégralité du risque lié à l'utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et toute autre personne impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création de toute information MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») rejettent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans limitation, les pertes de profits) ou de tout autre dommage. (www.msциbarra.com).

Dans l'Union européenne, ce document est uniquement destiné aux investisseurs « professionnels » tels que définis dans la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MIFID »), aux prestataires de services d'investissement et à tout autre professionnel de l'industrie financière, et le cas échéant dans chaque réglementation locale et, en ce qui concerne l'offre en Suisse, un « Investisseur Qualifié » au sens des dispositions de la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC), de l'Ordonnance suisse sur les placements collectifs de capitaux du 22 décembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire 08/8 de la FINMA sur la publicité selon la législation sur les placements collectifs de capitaux du 20 décembre 2008. En aucun cas, ce document ne peut être distribué dans l'Union européenne à des investisseurs non « professionnels » tels que définis dans la directive MIFID ou dans chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » telle que définie dans la législation et la réglementation applicables. Ce document n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des Etats-Unis d'Amérique ou à toute « U.S. Person », tel que ce terme est défini dans le règlement S de la SEC en vertu du U.S. Securities Act de 1933. Ce document ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation de vente d'un produit, et ne doit pas être considéré comme une sollicitation illégale ou un conseil en investissement. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document. Les informations contenues dans le présent document vous sont communiquées à titre confidentiel et ne doivent pas être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées, sans l'accord préalable écrit d'Amundi, à toute personne ou entité tierce dans tout pays ou toute juridiction qui soumettrait Amundi ou l'un des « Fonds » à des obligations d'enregistrement dans ces juridictions ou dans lesquels cela pourrait être considéré comme illégal. En conséquence, ce document est destiné à être distribué uniquement dans les juridictions où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables. Les informations contenues dans ce document sont réputées exactes à la date de publication indiquée sur la première page de ce document. Les données, opinions et estimations peuvent être modifiées sans préavis. Vous avez le droit de recevoir des informations sur les données personnelles que nous détenons sur vous. Vous pouvez obtenir une copie des informations que nous détenons sur vous en envoyant un courriel à info@amundi.com. Si vous pensez que certaines des informations que nous détenons sur vous sont incorrectes, veuillez nous contacter à info@amundi.com.

Date de publication : Février 2022